Reduction Speciale

DU STOCK DE

Motard & Riendeau

POUR

CETTE SEMAINE

Pigeon, - Pigeon - et Cie.

A LA BOULE D'OR,

49 & 51 RUE RIDEAU.

OTTAWA.

TAPISSERIE

— J'AI FAIT DE —

GRANDES REDUCTIONS

Dans le prix de tous les genres

5 a 75cts. par Rouleau

Tous ceux qui veulent des Tapiseries de n'importe qu'elle sorte trouveront avantageux de visiter mon stock qui est le plus considérable et le plus complet au Canada.

W. HOWE.

Block Howe, rue Rideau et 393 rue Cumberland.

CHAQUE DAME

—DEVRAIT VISITER—

Notre Etalage de Fleurs

—CES—

Jeudi

—ET—

Vendredi

CHEZ

WOODCOCK

CELEBRE MAGASIN DE MODES

316-318

Rue Wellington

TELEGRAPHIE

AMERIQUE

McGUIRE VEUT MOURIR

COBOURG, 14 mai. — Andrew McGuire trouvé coupable aux dernières assises, qui ont siégé ici et qui fut envoyé au pénitencier provincial pour toute sa vie, a été conduit à Kingston par le shériff Proctor et le chef de police Rankin. Depuis l'audacieuse tentative du prisonnier de s'échapper samedi dernier, il fut surveillé de très près, mais pendant la nuit de lundi il fabriqua une corde avec des morceaux de ses couvertures de lit dans l'intention de se pendre. La corde fut trouvée par le geôlier et confisquée.

Nouvelles de Montreal

MONTRÉAL, 14 mai.—Les numéros gagnant les gros lots au dernier tirage de la loterie de la province de Québec sont :

41324	$15,000	49698	$5,000
42175	2,500	59079	1,250
29727	500	596	500

—Hier un petit garçon de trois ans, fils de M. Galarneau est tombé d'une fenêtre du troisième étage sur le trottoir. Aujourd'hui il se porte apparemment aussi bien qu'avant l'accident.

—Il n'y aura pas de procession ici le 24 juin, mais le dimancha précédent la St Jean Baptiste, il y aura une grande manifestation patriotique aux monuments de Duvernay et des patriotes de 1837 38.

Des discours y seront prononcés par MM. le juge Loranger, A.f. Evanturel, Le Dr D. Marcil, &c. Le juge Routhier et plusieurs autres orateurs distingués ont aussi été invités.

—Un député qui siège sur les banquettes ministérielles à Québec et qui demeure dans les environs de Montréal sera probablement arrêté par la grâce d'un ami politique.

Ce moyen rigoureux serait, paraît-il, le résultat d'une chicane et le plaignant y aurait été poussé par des adversaires politiques de ce député.

— Le synode presbytérien (districts de Montréal et d'Ottawa) qui siège en ce moment vient de bâcler la section protestante du Conseil de l'Instruction d'avoir accepté de l'argent provenant de la vente des biens des jésuites.

— Les autorités sont actuellement à rechercher un hôtelier des environs du Windsor disparu depuis vendredi. Il paraîtrait que l'individu avait courtisé la bouteille outre mesure, et sa famille craint un malheur. Plusieurs croient à un suicide D'un autre côté, d'autres pensent qu'il est tombé à l'eau Cette dernière supposition est acceptée par la police.

— On dit que M. Charles Thibault doit s'établir à Montréal, où il ouvrirait un bureau pour se livrer tout entier à la pratique de sa profession.

—A une assemblée des directeurs du Pacifique Canadien M. Van Horne, Sir Geo. Stephens R. B. Angus, Hon. M. Abbott, Osler et Matthews de Toronto, S. Fleming d'Ottawa, Kirkpatrick de Kingston, Harris de Boston, Cross et S. James de New York, Scott de Erié, Penn., hon. M. McInnes, Hamilton et Shinner, Londres.

COURRIER DU JOUR

AJOURNEMENT DE LA COUR D'ASSISES

La cour d'Assises a terminé hier l'après-dinez ses séances. M. le juge MacMahon, qui se trouvait l'hôte du sherif Sweetland durant son séjour à Ottawa, est parti hier soir pour Toronto. Son Honneur rendra plus tard ses décisions dans a cause de Mc Donald contre Godard et d'autres et dans celle de Murray contre MacDonald. La cause de Gibson contre Magee a été remise aux prochaines assises.

CONCERT SACRÉ

Dimanche prochain à l'église St Jean Baptiste il y aura grand concert sacré avec un sermon de circonstance pour intermède et la bénédiction du Saint Sacrement par Mgr l'Archevêque pour couronnement. La recette ira à l'œuvre de la St Vincent de Paul. L'espace nous manquant pour donner tout le programme nous dirons seulement que l'éloquent dominicain le R. P. Gaffre sera le prédicateur et que la partie musicale est confiée à nos meilleurs instrumentistes et vocalistes tant dames que messieurs. La cérémonie commencera à 7 heures et demie et le prix d'entrée sera de 10 cents et de 25 cents, selon les sièges.

COUR SUPRÊME

Devant la Cour Suprême du Canada, hier, la plaidoirie dans la cause de Petry contre la Caisse d'Economie fut terminée et le jugement réservé

Les plaidoiries ont commencé dans la cause de la compagnie du chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix contre Matthieu. MM. Bédard et Irvine, Q. C., représentaient les demandeurs et M. Casgrain, Q. C. le défendeur.

Dans cet appel les demandeurs demandent un jugement de $1,974 et des frais occasionnés par les arbitres dans l'affaire de l'expropriation du terrain pour la compagnie du chemin de fer basé sur trois points :

Le premier étant que la nomination de l'arbitre du défendeur était arbitraire ; le second que le jugement n'a été que le résultat du consentement frauduleux entre les deux arbitres, et le troisième que le jugement fut rendu au sujet d'un terrain que l'on avait ni pris et ni exproprié. Les plaidoiries dans cette cause durèrent jusqu'à 3.45 hrs p.m. et le jugement fut réservé.

La cause de la compagnie télégraphique du Grand Nord Ouest contre la compagnie télégraphique de Montréal fut ensuite appelée, et M. Irvine, Q. C. pour les paignants demande à la cour de remettre la cause à demain vu que les avocats des défendeurs étaient absents. Alors la cour s'ajourne.

COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS

Une réunion de ce comité a eu lieu hier soir sous la présidence de M. l'échevin Hutchison ; y assistaient les échevins Grant Hill, Durocher, Borthwick, Butterworth, Fraser et l'ingénieur de la ville M. Perreault.

On lit une lettre de M. Geo. McDonald demandant un dédommagement au sujet d'un vieil égoût placé par lui sur la rue Victoria. Remis à plus tard.

M. Foster propose d'acheter les petits morceaux de terrain laissés vacants par suite de l'ouverture de la rue Division. Remis à plus tard.

M. A ex. Mutchmore dans une communication au comité explique la nécessité des égoûts pour certains lots de la rue McLaren.

Le président, l'échevin Butterworth et l'ingénieur de la ville sont choisis pour s'occuper de l'ouverture et de l'égoût de la rue McLaren.

M. H. Dixon ayant offert de vendre deux lots pour $600 et $500 respectivement pour faciliter l'ouverture de la Somerset, le comité décide d'appuyer l'acceptation de cette proposition.

L'ingénieur de la ville est autorisé de demander des soumissions pour l'achat et le déménagement de la maison qui se trouve sur l'ouverture de la rue Somerset.

L'avocat de la ville ayant écrit au comité que M. R. Lees, Q C. offrait de vendre le demi lot qu'il possédait sur la rue St Nicolas pour $1.000 afin de permettre d'ouvrir la rue Osgoode, celui ci décide d'appuyer cette proposition devant le conseil réuni.

L'échevin Hill ayant appelé l'attention du comité sur la mare d'eau qui se trouve devant la maison de M. Andersor dans le quartier Dalhousie, il est décidé de s'en occuper de suite. Le comité a décidé d'autoriser la mise de barrières au coin des rues Sussex et Rideau, et des rues Wellington et Lyon. M. O'Connor de la rue Bank devra soumettre au comité les plans de la verandah qu'il désire faire construire.

AUX CANADIENS FRANÇAIS DE LA CAPITALE

L'Institut Canadien de cette ville, après avoir subi de très grands malheurs, comme on le sait, et après que ses membres ont fait tous les sacrifices possibles pour son maintien, est encore dans un état voisin de la banqueroute, et ce qui est non seulement pénible pour nous, mais humiliant, si nous comparons l'état actuel avec celui d'il y a quelques années passées.

Le président, les officiers et les membres de l'Institut font un dernier appel à leurs compatriotes Canadiens-Français, dans l'espoir qu'ils seront entendus, et que les dettes actuelles qui pèsent sur cette institution nationale pourront être réglées honorablement.

Il ne s'agit que d'un tout petit effort de chacun de nous, c'est pourquoi il a été décidé que le 27 de ce mois l'Institut donnera, à l'Opéra House une soirée littéraire, musicale, etc., Si le public canadien y met quelque peu de bonne volonté il se portera en foule à cette soirée, où on lui donnera plus que pour son argent, car la conférence du révérend Père Gaffre, le chant, l'opérette, enfin tout ce qui remplira le programme, vaut bien au-delà des prix d'admission qui ne s'élèvent qu'à 25 centins, parquet 35 centins, sièges réservés 50 centins.

Si l'indifférence, qui par le passé, nous a fait tant de mal, continue de régner parmi nous, il sera impossible à l'administration de l'Institut de continuer à se soutenir après tant d'années de sacrifices, et tout aboutira, comme on le voit, à une sorte de résultat négatif dont il n'y aura pas lieu d'être fier.

Courage donc, et que chacun contribue son obole pour sauver une institution que la plupart d'entre nous regretteront aussitôt qu'elle sera effondrée définitivement.

(COMMUNIQUÉ)

DEFENSE DE PARNELL

MM. Redmond et O'Reilly ont pris la parole hier soir à l'Harmony Hall, devant une nombrense assemblée. Une lettre de M. MacKintosh fut lue par laquelle il regrettait de ne pouvoir vu des affaires importantes être présent. M. James O'Kelly prit alors la parole pour défendre la conduite de leur chef, M. Parnell. Nous soutiendrons le parti qui rendra justice à l'Irlande. Nous ne nous séparerons jamais de celui qui a tant fait déjà pour le bonheur du peuple irlandais, a dit M. O'Kelly. M. Gladstone n'a jamais donné un programme défini, on semble rire du parti conservateur, mais il a eu quand même l'intelligence nécessaire pour arriver au pouvoir. Les dernières victoires libérales n'ont été dues qu'au parti irlandais. C'est en 1885 quand les Irlandais ont renversé M. Gladstone du pouvoir, que son amitié pour eux s'est déclarée. Ces quelques remarques de M. O'Kelles furent couverts d'applaudissements.

M. Redmond parla ensuite dans le même sens. Il dit entre autres bonnes choses à ses auditeurs que Parnell fut choisi comme le chef politique de l'Irlande et non comme son guide spirituel. — Chaque fois que les noms des chefs du parti opposé à Parnell furent prononcés, des huées des cris et des sifflets les couvrirent. A la fin de l'assemblée une bourse fut faite parmi tout le monde présent qui donna $500 au fonds Parnell.

La motion suivante fut présentée par M. Walsh et secondée par M. J. Bennett : que le parti irlandais indépendant de la ville d'Ottawa et leurs amis présents déclarent avoir toute confiance au chef Charles Stewart Parnell et qu'ils remercient sincèrement MM. O'Kelly et Redmond pour la belle défense de Parnell qu'ils ont présentée ce soir.

NOUVELLES LOCALES

—Une excursion de Montréal à Ottawa est organisée pour le 27 de ce mois.

☞ CHAPEAUX DE SOIE $2.50 chez COTÉ

—Mme J. H. Spencer, vient de mettre au monde mardi dernier son onzième enfant. Tous sont vivants.

Chemises Blanches
allez chez Geo. A. Quesnel.

—Mme Thompson célèbre cantatrice canadienne est arrivée ce matin de Cobourg où elle a donné un concert.

☞ CASQUETTES POUR ENFANTS 10cts. chez COTÉ

—M. Gormully avocat de cette ville vient de perdre son fils aîné, noyé à Lennoxville, Parmi les dernières nouvelles le corps n'avait pas encore été retrouvé.

1.50
Chapeaux de derniers styles
Geo. A. Quesnel.

—Une assemblée aura lieu ce soir à l'hôtel de ville dans le but d'avancer le projet de la fondation d'un hospice pour les femmes délaissées.

☞ CHAPEAUX de paille pour Dames chez COTÉ

—Le prof. Robertson de la ferme expérimentale a donné une conférence hier soir à la salle de l'Opéra. L'assistance était nombreuse et la conférence a été fort goûtée. L'hon. M. Carling présidait.

50 douz. de beaux Nœuds
a vendre a bas prix
cette semaine
Geo. A. Quesnel.

—Les orangistes d'Ottawa ont décidé hier soir, de ne pas faire de démonstration en ville le 13 juillet prochain, mais de se joindre aux loges de Carleton Place qui se proposent de faire une grande démonstration dans cet endroit.

☞ GRANDE VENTE à bon marché, chapeaux de feutre, capots & dolmans imperméables, paraplues, à une réduction de 20% et plus chez JOSEPH COTÉ 114 rue Rideau.

—M. A. Lindsay du ministère des postes vient d'être promu à la place autrefois occupée par M. Bucke. Un grand nombre d'employés du même ministère et du ministère de l'Intérieur ont été congédiés faute d'ouvrage à leur donner.

Cette semaine seulement
tous les chapeaux jusqu'a $3.75
pour $2.50
Geo. A. Quesnel.

TERRIBLE HOLOCAUSTE

UN JEUNE HOMME ET UNE FILLETTE RÉDUITS EN CENDRES

Cette nuit le feu a pris d'une façon mystérieuse dans la maison de W. Hudson, sur la route de Chelsea, près d'Ironside. De la cuisine où elles ont originé les flammes ont gagné les mansardes par l'escalier. Là dormaient un jeune homme de 22 ans nommé James Hudson, sa toute petite sœur Maud âgée de 6 ans et une autre de 18 ans Celle-ci en voyant le feu s'est jeté dehors par la fenêtre. La petite Maud est venue jusqu'à la fenêtre mais est retournée dans l'intérieur en criant qu'elle allait réveiller James. Asphyxiée presque au même instant elle est morte victime d'un dévouement rare à cet âge. On n'a retrouvé d'elle et de James que l'ossature du corps. Il ne restait pas le plus petit lambeau de chair.

Les vieux Hudson qui dormaient au premier étage se sont sauvés assez facilement. Il ne reste rien de la maison, elle a été détruite jusqu'au sol L'enquête conduite par le Dr Graham de Hull n'a fait que corroborer les faits racontés plus haut.

James devait épouser une demoiselle Thorne dans deux semaines. Il était venu hier à Ottawa conduire sa sœur qui travaille à l'imprimerie du gouvernement. C'était un jeune homme sobre et bien estimé.

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE DU 13 MAI

La séance s'ouvre à trois heures.

M. McCarthy dépose son bill pour amender l'acte des Territoires du Nord Ouest et en demande la première lecture. En faisant cette motion, E. McCarthy dit que ce bill diffère quelque peu de celui que la chambre a refusé d'accepter l'année dernière, mais que le but en est le même : abolition de la langue française comme langue officielle dans les Territoires du Nord Ouest. Il ajoute qu'il n'y a aucun traité garantissant aux français du Nord Ouest l'usage de la langue française comme langue officielle et que l'intérêt du pays exige, si l'on veut fonder une nationalité forte en Canada, qu'il y ait uniformité de langage.

Le bill diffère de celui de la dernière session en ce que le préambule froissait les susceptibilités de plusieurs, dit M. McCarthy a été enlevé ; il en diffère encore en ce qu'il va un pas plus loin. Le bill d'aujourd'hui modifie l'acte des Territoires du Nord-Ouest de façon à laisser à la législature locale la pleine liberté de légiférer au sujet des rôles. M. McCarthy dit que les restrictions imposées aux législatures d'Ontario et de Québec par la constitution de 1767 ne peuvent pas s'appliquer aux Territoires du Nord-Ouest,

M. LARIVIÈRE se lève pour donner quelques explications, mais l'orateur, n'ayant pas les yeux tournés de son côté, déclare la première lecture volée.

M. Larivière voulait simplement dire que la pratique parlementaire étant de laisser subir à un bill sa première lecture, il n'avait pas l'intention de s'y opposer, mais qu'il réservait ses objections pour la deuxième ecture.

En réponse à M. McLennen, sir Hector Langevin dit qu'un ordre en Conseil a été passé le 1 février 1891, autorisant la construction d'un canal sur le côté nord du fleuve Saint Laurent, dans le comté de Soulanges ; que la somme payée pour l'exploration et autres dépenses s'y rapportant est de $28,151 et que le coût approximatif du dit canal est de $4,800,000. Le gouvernement se propose le procéder bientôt à la construction.

En réponse à M. Landerkin, l'honorable M. Foster dit que sir Charles Tupper n'a pas reçu, pendant l'exercice 1889 90, toutes les sommes énumérées dans la question de M. Landerkin.

M. MULOCK demande à remettre à une semaine la discussion au sujet de ses motions demandant l'abolition des droits sur le sucre et sur la ficelle.

M. CARROLL demande copie de toute correspondance, documents, etc., échangés entre les directeurs du chemin de fer Intercolonial, à Moncton, et le département des chemins de fer, concernant l'accident de Saint Joseph de Lévis, arrivé le 18 décembre dernier.

Sir Hector LANGEVIN répond que cette correspondance sera produite, moins celle qui est d'une nature confidentielle.

M. DAVIN dit que, vu l'absence de sir John A. Macdonald et à sa demande, il consent à remettre à plus tard la discussion sur les quatre résolutions suivantes :

1o. Qu'il soit décrété que tous les colons qui se sont établis dans les Territoires du Nord Ouest, entre le 1er juin 1883, et le 2 juin 1886, devraient, après avoir complété leurs améliorations, recevoir un second *homestead*.

2o. Qu'il soit résolu que cette chambre est d'opinion que l'on peut établir un système de nature a assurer plus rapidement le peuplement des Territoires du Nord Ouest.

3o. Qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général le priant de vouloir bien instituer une enquête portant généralement sur la conduite de Lawrence W. Herchmer, commissaire de la police à cheval du Nord Ouest, et plus particulièrement sur la conduite qu'il a tenue pendant la dernière élection dans Assiniboia, etc., etc.

4o. Qu'il est de toute nécessité de faire à l'acte des chemins de fer un amendement concernant les feux de prairies et la responsabilité des compagnies de chemins de fer.

M. FLINT demande copie de toute correspondance échangée entre les gouvernements des diverses provinces et les autorités fédérales, au sujet du titre et de la propriété des grèves et rivières du Canada.

Sir John THOMPSON dit que cette correspondance sera produite, moins celle cependant déjà mise devant la chambre, l'année dernière. Il ajoute que le gouvernement n'a pas adopté l'année dernière son bill au sujet du tranfert des lots de grève, parce qu'il n'était pas prêt à accepter ce transfert de la part des gouvernements provinciaux, aux conditions que certain gouvernement posait.

M. FLINT demande un état indiquant le coût et les dépenses pour ajuster les sommes réclamées comme primes de pêche et pour préparer et distribuer les chèques des primes chaque année, depuis 1883. Il se plaint que cette année la distribution de ces primes s'est faite au moment des élections et que certains employés du gouvernement ont profité de cette distribution pour influencer les pêcheurs.

L'honorable M. TUPPER dit qu'en faisant faire la distribution de ces primes à la date du 1er mars, il n'a fait que se rendre aux représentations qui lui ont été faites depuis deux ans, ajoutant que ces primes, pour bénéficier aux pêcheurs, devraient toujours être distribuées de bonne heure au printemps, dans le temps où les pêcheurs ont besoin d'argent pour préparer leurs agrès de pêche et non pas dans le milieu de l'été ou à l'automne.

En réponse à Sir Richard Cartwright, sir Thompson dit que la correspondance entre Ottawa et Washington au sujet de la réciprocité, ne peut pas être publiée avant qu'on ait obtenu le consentement du cabinet de Washington.

L'honorable M, Foster dit qu'il soumettra ses estimations vendredi ou lundi prochain

Plusieurs bills privés subissent leur deuxième lecture et à 5.10 hrs la chambre s'ajourne.

ANNIVERSAIRE DE LA REINE

Un nombre de citoyens marquants de la ville sont très occupés à arranger un joli programme de courses et de jeux qui se tiendront sur les terrains de l'exposition le lundi 25 courant en l'honneur de la naissance de la Reine, et pour le bénéfice de l'asile Saint Patrice. On croit qu'une course au trot de trois minutes aura lieu et une seconde de trois quarts de mille. D'autres courses auront sans doute lieu aussi avec les chevaux qui appartiennent à l'Ottawa Hackenen's union. Parmi les jeux athlétiques une jolie médaille sera donnée au vainqueur du jeu de lacrosse.

HÉLÈNE DE RIDEAU

SUCCÈS D'UNE CANTATRICE D'OTTAWA DEVANT UNE AUDIENCE ITALIENNE

La jeune cantatrice Melle Hélène O'Reilly fille de M. John O'Reilly, inspecteur des licences à Ottawa, connue en Italie sous le nom de Hélène de Rideau a chanté avec succès la Lucia, Linda et Fra Diavolo au

Un des premiers journaux d'Italie nous rend ainsi compte de ses aptitudes musicales. Hier soir le théâtre Livori regorgeait de monde à la soirée d'honneur de Melle de Rideau. L'Opéra annoncée était la Lucie de Lamermore. Elle a chanté la charmante polonaise de Mignon, au delà de toute éloge, interprétant cette musique pleine de difficultés sans effort ; ses hautes notes particulièrement la haute E basse étaient aussi pures que le son des cloches.

Les applaudissements ne lui ont pas manqué, neuf fois elle fut rappelée et couverte de fleurs. Parmi les nombreux présents qu'elle reçut, était une broche de très grand prix, donnée par son amie Mme Nortica. Elle a signé un contrat pour chanter à Turin durant les mois de Mai et de Juin.

C'EST INVOLONTAIRE

A l'assemblée des directeurs de l'exposition de Montréal on a lu la lettre de M. Magee, le président de l'exposition à Ottawa, qui se plaint de ce que la date a été mal choisie, les deux expositions devant avoir lieu en même temps. Le secrétaire a reçu ordre de repondre que l'affaire avait été faite involontairement.

Bon pour 50 cts ! ! !

Cette annonce coupée et présentée avant le 31 mai 1891 aura la valeur de 50 cents pour chaque douzaine de portraits cabinets.

S. JARVIS
PHOTOGRAPHE
141 RUE SPARKS
OTTAWA

1ere COMMUNION

Un magnifique choix de jolis articles pour Souvenir de 1ère Communion vient d'être reçu chez

P. C. Guillaume,
COIN DES RUES
SUSSEX & YORK.

Au Magasin du Bon Marche

Pour Montres, Horloges, Bijouteries et Angenteries.

Huiliers pour..	$2.75 et $3.00	en montant
Marinadiers...	1.25 et 1.50	"
Beurriers.....	2.00 et 2.50	"
Bagues en or pour Dames	2.00	"

Aussi un grand choix d'épinglettes et de bracelets pour 25 cts. valant 50 cts, etc., etc.

Nous faisons une spécialité du reparage des montres et de la bijouterie. Nos prix sont très modérés Une visite est sollicitée.

Jos. E. Tremblay
& CIE.
113 RUE RIDEAU

CAPITAL STEAM LAUNDRY

100 Rue Rideau 100

Lavage et repassage faits sous le plus court délai et aux plus bas prix.

OUVRAGE GARANTI

Nous faisons une spécialité du lavage des rideaux et des chemises blanches.

L. BELANGER
Téléphone No 577. Gérant.

Paquets pris et retournés à domicile gratuitement.

PETITE GAZETTE

HOTEL A LOUER vis à vis le marché By. La licence sera transférée en même temps. Bonne cour et bonnes écuries. On peut prendre possession immédiatement Pour plus de détails s'adresser à Mme P. Brennan 49 rue Clarence.

A LOUER :—Trois maisons au coin des rues Cathcart et King. Nouvellement construites et munies des commodités les plus modernes. Loyer raisonnable. Possession immédiate. S'adresser à John Gunn No 262 rue Cathcart.

SITUATION DEMANDÉE.—Une personne ayant une longue expérience dans le commerce de nouveautés et de hardes faites est en ce moment sans emploi et désire une situation soit dans Ottawa ou ailleurs. S'adresser à P. V. Bureau du Canada.

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de ville. Emploie constant. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles spéciaux. Ne tardez pas. Le salaire compte du premier jour. BROWN BROS., Treenurymen, Toronto, Ont.

LANDRY & THOMPSON,
Propriétaires d'Express et Charretiers Généraux
DEMENAGENT PIANOS MEUBLES ET
Voitures de plaisir couvertes et ouvertes
Résidence : 307 rue Rideau.
Commandes reçues aux No 157 rue Sparks
OTTAWA.

CHARLES A. MARTIN
DENTISTE
Salons transportes au
No. 94 rue Queen
Vis-a-vis l'Eglise Dominion.

AVIS

DES SOUMISSIONS seront reçues par le Département du Revenu de l'Intérieur, le 20 mai courant, de personnes désireuses de louer le privilège du ferryboat sur la rivière Ottawa entre la ville d'Ottawa dans la province d'Ontario et la ville de Hull dans la province de Québec d'après les termes et les conditions renfermées dans les Règlements ; ces copies peuvent être obtenues au Département du Revenu de l'Intérieur.

Chaque soumissionnaire doit déclarer le montant qu'il est prêt à payer par année pour le privelège mentionné plus haut, montant qui sera payable d'avance, le bail sera de quatre ans et onze mois à partir du 1er juin 1891.

Chaque soumission sera accompagné d'un chèque reconnu pour valable par une banque reconnue d'Ottawa au montant de la moitié de la soumission par année. Ce montant sera entré à son crédit en accompte du versement de sa première année de location dans le cas où sa soumission serait acceptée. Tous les autres chèques seront retournés aux soumissionnaires refusés. Dans le cas de refus de remplir le contrat, le versement sera perdu.

Toutes les communications doivent être adressés au Commissaire du Revenu de l'Intérieur, les enveloppes devront porter en subscription : soumission pour le Ferry d'Ottawa et de Hull.

Par Ordre,
WM. HIMSWORTH,
Secrétaire.

Département du Revenu de l'Intérieur,
Ottawa, 6 mai, 1891

PRIX DES MARCHES

OTTAWA

Les prix des marchés sont obtenus avec soin par notre rédacteur commercial sur le MARCHE BY.

Nos lecteurs trouveront une foule de renseignements exacts en suivant notre rapport des marchés que nous faisons dans le but de donner les meilleurs renseignements.

MARCHE DE DETAIL

FOIN	$ cts $ cts
Foin No. 1 la tonne	9 00 à 12,00
o No. 2 la tonne	8 00 à 9,00
Foin pressé la tonne	10 00 à 12,00
PEAUX	
Peaux vertes No. 1	3 50 à 4 00
" " No. 2	0 00 à 3 00
" " No. 3	0 00 à 2 00
Suif fondu la livre	0 09 à 0 10
VIANDES	
Bœuf par 100 livres	6 50 à 7 50
Mouton	0 06 à 0 09
Veau	0 05 à 0 10
Porc par 100 livres	6 50 à 7 50
Saindoux	0 10 à 0 11
PRODUITS DE LA FERME	
Beurre frais, pain	0 25 à 0 30
Beurre frais, crêmeries	0 20 à 0 25
Beurre en tinette	0 20 à 0 25
Oeufs frais, la douz	0 12 à 0 14
Fromage	0 11 à 0 15
GRAINS	
Du Canada	
Blé Manitoba No. 1	0 95 à 1 00
" " No. 2	0 90 à 0 95
Blé du nord No. 1 *frosted*	0 00 à 0 00
Pois, par minot	0 00 à 0 65
Avoine, "	0 00 à 0 58
Seigle, "	0 60 à 0 70
Orge, "	0 50 à 0 60
GRAINS ET FARINES	
Patente	6 00 à 6 25
Américaine	5 90 à 6 00
Straight roller	5 70 à 6 00
Extra	5 00 à 5 25
Superfine	3 45 à 3 50
Forte de boulangerie	5 50 à 5 75
" américaine	4 65 à 4 90
EN SACS DE LA VILLE	
Par 196 lbs	5 75 à 6 00
Farine d'avoine	3 75 à 4 00
Farine d'avoine granulée	5 00 à 5 25
VOLAILLES ET GIBIERS	
Oies, la pièce	0 60 à 0 90
Poules, la pièce	0 60 à 0 75
Canard, le couple	1 00 à 1 20
Pigeons, la douz	3 00 à 3 25
Dindes par livre	0 10 à 0 13
Poulets par couples	0 60 à 0 80
Canards noirs	0 00 à 0 00
Bécassines, la douz	0 00 à 0 00
Perdrix, la paire	0 00 à 0 00
Betteraves, le panier	60 00
Carottes, panier	0 25 à 0 35
Panais, le paquet	0 2 à 0 25
Persil, le panier	0 45 à 0 10
Radis, le paquet	0 00 à 0 25
Cichorée, la douz	0 00 à 0 00
Asperges	0 00 à 0 0
Haricots verts le panier	0 00 à 0 00
Pois verts	0 00 à 0 00
Choufleurs, la pièce	0 00 à 0 00
Céleri, la douz	0 30 à 0 40
Ail, la tresse	0 00 à 0 00
Tomates, le panier	0 00 à 0 00
Pieuviers, la douz	0 00 à 0 00
Poules de Prairies	à
Lièvres, la paire	0 35 à 0 40
Choux, la douzaine	0 50 à 0 60
Oignons, le sac	0 90 à 1 00
" le panier	0 25 à 0 30
Navets, la poche	0 0 00
LÉGUMES	
Pommes de terre le sac	0 90 à 1 00

L'EMULSION
d'Huile de Foie de Morue
SCOTT
aux Hypophosphites de Soude et de Chaux

L'EMULSION SCOTT est une émulsion parfaite ; elle produit plus de chair en moins de temps que n'importe quelle autre. Elle est le meilleur remède connu pour la Phtisie, les Bronchites, les Affections Scrofuleuses, les Toux Chroniques et Refroidissements. Son goût est très agréable et ressemble parfaitement à celui du lait.

L'Emulsion Scott ne se vend qu'en flacons enveloppés de papier saumon. Se méfier des imitations. Prix, 50 cents et $1.00.

SCOTT & BOWNE, Belleville.

MUNN & CO.
SCIENTIFIC AMERICAN AGENCY for
PATENTS
A pamphlet of information and abstract of the laws, showing How to Obtain Patents, Caveats, Trade Marks, Copyrights, sent free. Address MUNN & CO.
361 Broadway, New York.

:-Cartes Professionnelles-:

M. McLEOD, C. R. Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 Rue Wellington, Ottawa.

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, Etc.
BUREAU : 19 RUE ELGIN, OTTAWA

TAYLOR McVITTY
AVOCAT, SOLLICITEUR, &c.
— BUREAU : —
Scottish Ontario Chambers, Ottawa.

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
BLOC EGAN, RUE SPARKS.
VIS-A-VIS L'HOTEL RUSSELL.
☞ Argent à Prêter.

J. W. W. WARD,
AVOCAT ETC.
—BUREAU—
31 Scottish Ontario Chambers Ottawa.

O'GARA, MacTAVISH & WYLD,
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
Bloc Hay, Rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRÈS DE L'HOTEL RUSSELL.
MARTIN O'GARA, Q.C., D.B. MacTAVISH, W. WYLD

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPRÊME NOTAIRES, Etc.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW

Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

Les Meilleures Qualités de CHARBON
T. J. Brigham
Successeur de T. C. Keefer & Cie.
Bloc Russell.
26 Rue Sparks.

Belcourt, MacCraken & Henderson
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUEBEC.
OTTAWA
A. BELCOURT, JOHN J. MCCRAKEN, GEO. F. HENDERSON.

Stewart, Chrysler & Godfrey,
AVOCATS, SOLLICITEURS.
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa.
McLEOD STEWART, F. H. CHRYSLER, J. J. GODFREY.

M. J. GORMAN, L.L.B.
(Successeur de L. A. Olivier.)
Avocat, Solliciteur, Notaire,
—BUREAU—
Carleton Chambers, 74 Rue Sparks,
OTTAWA.
☞ Argent a Prêter.

A. E. LUSSIER
Avocat, Notaire, Etc.
BUREAU — — 569 RUE SUSSEX.
Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.
☞ Argent à Prêter avec avantage spécial à l'Emprunteur.
A. E. LUSSIER.

Christian & Cie
Commercants de Charbon.
BASSIN DU CANAL.
En dehors du *Combine*. Adressez vos commandes à C. Christian, Agent, Nicole House, Little Sussex Street, Ottawa.

Walker, McLean & Blanchet
AVOCATS,
Avoues, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc
No. 34½ rue Elgin, Ottawa
(EN FACE DU RUSSELL.)
W. H. WALKER. D. L. McLEAN, C. A. BLANCHET

CONTRAT DE LA MALLE

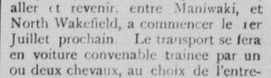

DES SOUMISSIONS cachetees, adressees au Maitre General des Postes seront recues a Ottawa jusqu'a midi le Vendredi, 22 Mai 1891. pour le transport des Malles de sa Majeste, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre annees six fois par semaine, aller et revenir. entre Maniwaki, et North Wakefield, a commencer le 1er Juillet prochain. Le transport se fera en voiture convenable trainee par un ou deux chevaux, au choix de l'entrepreneur. La route a suivre, sera via les bureaux de poste de Low, Kazabazua, Aylwin, Wright, Gracefield, Glen Beau, Northfield Farm, Bouchette, Six Portages, River Desert et Farrelton.

Des avis imprimes contenant des renseignements plus detailles au sujet des conditions du contrat projete peuvent etre vus aux bureaux de poste de Maniwaki, Low, Kazabazua, Aylwin, Wright, Gracefield, Glen Beau, Northfield Farm, Couchette, Six Portages, River Desert, Farrelton et North Wakefield, et a ce bureau, et l'on pourra aussi s'y procurer des formules de soumission.

F. HAWKEN,
Insp. des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Ottawa, 3 Mar 1891.

JONC D'OR SOLIDE
35c. Pour un Jonc valant $2.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE